

ANNÉE 1947
DEPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT
de ROCHEBOERT
CANTON
de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1er Avril 1947

OBJET :
MARCHE
Blanchier
47033

L'an mil neuf cent quarante sept, le 1er du mois
d' avril, le Conseil Municipal de ROYAN
s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. REGAZONI Ch. Maire, en session { ordinaire
{ extraordinaire
d'après convocations faites le 25 Mars 1947.

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :
20

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, Veyssière,
Rechedereux, Bassoux, Julien, Mac Fariz et
Nelle Kosky, M. Méraudeau, Baudet, Prugaud,
Arrivi, Bouche, Chazeaud, Jombou, Savignac,
Couati, Grassenmeyer, Senelier, Prot, Chollet

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
reindu de la séance :

Absents : MM. Boulerne, Cousinet, Gouge,
Ollivier, Simon, Thomas

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Chollet, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

LE CONSEIL

autorise Monsieur le Maire à signer avec Mon-
sieur Blanchier un marché de 46.390 frs pour
fourniture de charbon aux établissements sco-
laires de la ville.

IMPRIMERIE GUYENNE - RENAISSANCE - LA ROCHELLE

Fait et délibéré à _____
les jour, mois et an susdits. ROYAN

Ont signé au registre : MM. les membres du conseil

N'ont pas signé : MM. _____

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les a empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).



Pour extrait conforme :
Le Maire,

[Handwritten signature]

23 AVRIL 1947

MARCHE DE GRE A GRE

Entre :

Monsieur Charles REGAZONI, Maire de Royan, autorisé par délibération du Conseil Municipal, du 1er Avril 1947

Et :

Monsieur J.BLANCHIER, Marchand de charbon à Royan, rue de la République.

IL A ETE CONVENU :

que Monsieur J.Blanchier livrerait aux établissements scolaires de Royan, 225 sacs de boulets et 90 sacs d'antracite pour la somme de quarantesix mille huit cent quatre vingt dix francs (46.890 frs), baisse de 5% déduite.

A ROYAN, le 20 Avril 1947

La Fournisseur,

J. Blanchier

Le Maire,



[Handwritten signature]